

La biotechnologie : un écosystème complexe aux acteurs complémentaires



Le secteur des biotechnologies est un des principaux moteurs du développement de nouveaux médicaments, d'une importance essentielle comme la crise du COVID-19 l'a rappelée. Mais la biotechnologie reste souvent mal connue du grand public, la technicité rendant le sujet difficile à aborder. Pour en savoir davantage sur cet écosystème complexe et sur ses enjeux, entretien avec Hugues Contamin, PDG de la société Cynbiose et président de l'AFSSI.



Hugues Contamin
PDG de la société Cynbiose et président de l'AFSSI

Qu'est-ce que l'AFSSI, et en quoi faites-vous partie de l'univers de la biotechnologie ?

H.C. : « L'AFSSI est l'Association Française des Sociétés de Services et d'Innovation pour les Sciences de la Vie. L'association, née en 2012, représente aujourd'hui près de 300 sociétés. Nos adhérents sont un maillon essentiel de l'univers de la biotechnologie, celui des sociétés de services et d'innovation technologique. Il s'agit de toutes les sociétés qui œuvrent au développement des médicaments et traitements en amont des essais cliniques. Nos entreprises n'occupent pas le devant de la scène, et sont moins bien identifiées que nos sociétés clientes regroupées sur notre territoire par France Biotech ; c'est d'ailleurs

ce travail de l'ombre, pourtant essentiel, qui nous a poussé à créer l'AFSSI. Nous nous sommes regroupés pour gagner en visibilité et faire connaître nos spécificités, mais aussi nos besoins auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordres, car notre secteur est pénalisé par ce déficit de notoriété. »

Vous êtes un acteur essentiel de la biotechnologie, c'est-à-dire ?

H.C. : « Pour simplifier, le développement d'un médicament se fait en plusieurs phases. Tout d'abord, il y a la recherche scientifique, assurée principalement par le secteur académique, avec l'identification de molécules ayant un potentiel thérapeutique. Dans un second temps viennent les étapes de tests réglementaires in vitro et in vivo, les phases de recherche et développement préclinique. Arrivent ensuite les tests cliniques sur des patients, et enfin le passage à la fabrication industrielle après l'autorisation de mise sur le marché. L'AFSSI regroupe les acteurs qui interviennent essentiellement à l'étape préclinique du développement d'un futur médicament. Cette étape clé est presque systématiquement externalisée par les équipes de R&D de l'industrie pharmaceutique, car elle nécessite des infrastructures et une technicité importantes dans lesquelles nos entreprises ont fortement investi. »

Quels sont les enjeux de votre activité ?

H.C. : « Il faut d'abord préciser quelques chiffres et données clés. Notre activité, ce sont pas moins de 300 entreprises, représentant un CA d'un milliard d'euros et environ 10 000 emplois en France. L'AFSSI est d'ailleurs très attachée à son ancrage national. Nos activités s'exercent et créent de la richesse et des emplois en France. Nos employés, techniciens, ingénieurs et chercheurs ont été formés en France. Mais contrairement aux autres acteurs de notre écosystème, nous souffrons aussi d'une certaine vulnérabilité. Les laboratoires de recherche académique s'appuient sur la puissance publique, les grandes entreprises de l'industrie pharmaceutique sont mondialisées. Les adhérents à l'AFSSI, eux, sont souvent des petites structures. Nous sommes donc potentiellement des proies pour des entreprises étrangères qui voudraient acquérir nos technologies, nos infrastructures et nos savoir-faire. Or, nous sommes un acteur primordial dans le développement de nouveaux médicaments, en France. »

Le patriotisme économique est central dans votre réflexion ?

H.C. : « En effet. Nous travaillons beaucoup à l'international, et nous constatons que nous faisons souvent face à des entités de taille mondiale soutenues par leurs gouvernements, notamment des entreprises chinoises et américaines. La crise du COVID-19 a été un révélateur : alors que les laboratoires français sont reconnus pour leur expertise, nous n'avons pas été capables de produire un vaccin. Il s'agit pourtant d'un enjeu de santé publique et de souveraineté, les nations

capables de produire un vaccin y ayant un accès prioritaire. Il en est de même pour ce qui concerne les outils et ingrédients essentiels à la réalisation de programmes de recherche en santé. La pandémie de COVID n'a toutefois pas empêché les entreprises membres de l'AFSSI de poursuivre leurs activités pour ne pas mettre en danger les programmes de nos clients ; et nous avons contribué à l'effort mondial de recherche pour la mise au point des vaccins, avec des partenaires étrangers pour la plupart. Cette crise a aussi fait ressortir des axes d'amélioration en termes d'efficacité opérationnelle et structurelle. Pour tenter d'y répondre, l'Etat a lancé le plan Innovation Santé 2030 en 2021, mais nous restons vigilants et concernés par le déploiement de ce plan et son impact sur notre secteur d'activité. »

Quelles sont vos attentes à ce propos ?

H.C. : « L'AFSSI souhaite savoir comment seront réparties les sommes allouées à ce plan et de quelle manière ses sociétés membres seront impliquées. Nous constatons qu'il y a en France une forme de mise en concurrence entre des acteurs qui devraient être complémentaires. Des plateformes technologiques, adossées aux centres académiques de recherche reçoivent des aides de l'Etat qui leur donnent la possibilité de réaliser une partie des missions assurées par les membres de l'AFSSI. C'est une aberration économique (et notre association lutte pour que ces plateformes soient soumises aux mêmes règles comptables que celles qui nous encadrent) ; mais aussi une erreur de fléchage. Le développement et la commercialisation ne sont pas leurs métiers, et ces plateformes devraient se concentrer sur ce qu'elles savent

faire : la production de connaissances. En fait, nous souhaitons que chacun assume sa juste place dans l'écosystème et y reste, car nous sommes tous complémentaires. »

Quelles sont vos demandes vis-à-vis des pouvoirs publics ?

H.C. : « Un soutien économique, à travers l'orientation de la commande publique vers les entreprises françaises et le développement de partenariats public-privé ciblés sur nos entreprises de services. Il est essentiel pour nous d'obtenir la reconnaissance de notre complémentarité, de nos savoir-faire qui participent à l'excellence et à la réussite de la filière biotech française. Nous demandons également une plus grande cohérence au global. Un bon exemple est celui de la réglementation des études utilisant des animaux. Nous avons à cœur de garantir le bien-être des animaux utilisés mais nous ne pouvons pas nous en passer aujourd'hui, faute d'alternative mature et validée, et ne serait-ce que parce que ces études sont des préalables réglementaires avant tout essai clinique sur l'Homme. C'est une question de cohérence et nos décideurs politiques ont un rôle d'arbitrage des priorités entre les demandes légitimes de la société et les besoins impératifs de la recherche scientifique. »



Plus d'infos
Site : www.afssi.fr

